

# BLASON DE SAINT-DENIS (RÉUNION)

Valeur : 0,18 F

Couleurs : bleu, vert, rouge  
jaune-orangé

100 timbres à la feuille



Dessiné par LOUIS  
Gravé par BARRE  
Imprimé en typographie  
Format vertical 17 × 21  
(dentelé 13)

## VENTE

anticipée, le 16 mai 1964 aux guichets philatéliques des bureaux de PARIS R. P. (rue du Louvre) et PARIS 41 (avenue de Saxe);

générale, le 19 mai 1964 dans les autres bureaux.

Les héraldistes décrivent ainsi le blason de Saint-Denis-de-la-Réunion : « Parti : au premier d'azur à la galère d'argent voguant sur des ondes du même mouvant de la pointe, au deuxième d'or à deux palmiers de sinople posés sur une île soutenue à senestre d'un îlot du même, au chef de sinople chargé d'une chaîne de trois volcans d'argent, celui du centre sommé d'une nuée fumante de gueules, ladite chaîne soutenue d'une autre chaîne de cinq monts de sinople. »

Il s'agit là d'un blason relativement récent — il n'a pas encore cent ans — qui fut créé par M. Christol de Sigoyer, conseiller municipal créole sous le Second Empire, et adopté le 13 février 1866 à l'issue d'une délibération du Conseil municipal.

Compte tenu de la date et du contexte politique dans lequel elle s'inscrit, on comprend que la symbolique de la composition ne fasse pas état de l'histoire de l'île et surtout du nom de Bourbon qu'elle avait porté longtemps.

Or, il est peut-être bon de rappeler que cette île de forme presque circulaire, grande comme le département du Rhône, située dans l'Océan Indien à 700 km à l'est de Madagascar, fut découverte en 1528 par un navigateur portugais, Mascarenhas. Sous pavillon français dès 1642, elle fut mise en valeur par la Compagnie des Indes et rattachée à la Couronne en 1764.

Les changements de nom qu'elle a subis sont liés à l'histoire politique de la France : de Mascareigne à l'origine (du nom de son découvreur), elle devint successivement Bourbon sous l'Ancien Régime, Réunion avec la Révolution, Bonaparte sous l'Empire, de nouveau Bourbon sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, et de nouveau encore, mais définitivement cette fois, Réunion à partir de 1848.

Sur le plan administratif, après avoir été colonie durant trois siècles, la Réunion est devenue en 1946 un des quatre départements français d'outre-mer; son chef-lieu est son ancienne capitale, Saint-Denis, dont le blason évoque de façon imagée les différents aspects de l'île : un relief montagneux et volcanique — certains cratères sont encore en activité — une végétation côtière favorisée par un climat tropical tempéré et, symbolisée ici par une galère, la nécessité pour l'île de vivre en étroite union avec la mer.

Mais, avant tout, la Réunion est une petite province française ancrée dans l'immensité de l'Océan Indien, une province si justement fière de ses traditions et de son charme exotique que l'on comprend les auteurs du blason de Saint-Denis d'y avoir adjoint cette devise empruntée à un texte d'Homère « Praeter omnes angulus ridet » (Plus que tous, ce coin de terre me sourit).

